

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1° Définition de l'entreprise

L'entreprise est une unité financement indépendante (centre de décision) qui combine des moyens humains, techniques et financiers afin de produire des biens et des services destinés à satisfaire les besoins des marchés pour réaliser le maximum de bénéfices.

Aspect économique : L'entreprise est considérée comme un agent économique dont la fonction principale est produire des biens et des services.

Aspect technique : L'entreprise est une unité de production qui réunit des facteurs de production (travail et capital) en vue de produire des biens et des services.

Aspect psychologique : l'entreprise est un lieu de travail qui réunit des hommes, l'étude de l'entreprise consiste donc à analyser les apports qui s'établissent entre les individus et les groupes dans le travail.

Aspect financier : l'entreprise est un centre de réalisation du profit, il constitue sa finalité principale.

Aspect juridique : l'entreprise est un lieu qui mis en œuvre un ensemble de transaction. Ces transactions donnent naissances à des contrats, la maîtrise de ces contrats permet à l'entreprise de préserver ses intérêts, on peut dire qu'il n'y a pas une seule définition de l'entreprise mais il y a des définitions.

Cependant, et dans un but didactique on peut avancer la définition suivante :

L'entreprise est un regroupement humains qui réunie des facteurs de production pour produire des biens et des services, les commercialisés sur un marché et pour réaliser un profil.

2) la création de l'entreprise

La création de l'entreprise commence tout d'abord par une idée avant de la transformer en un projet. Les motivations des créateurs d'entreprise peuvent être multiple (réaliser un projet, amélioration de statut social) Pour qu'une entreprise puisse s'améliorer, il faut que trois éléments essentiels se conjuguent :

Les hommes ; le facteur humain constitue un élément fondamental dans la création des entreprises.

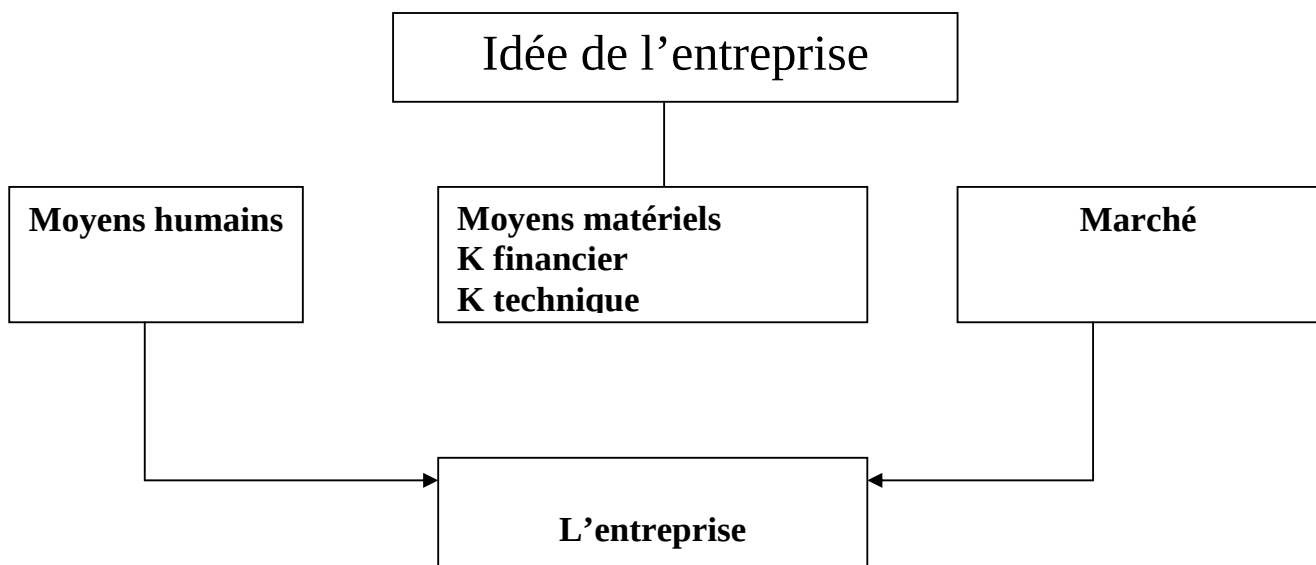
Les moyens matériels : le créateur d'entreprise a besoin de moyens matériels (K technique, K financier). Ces moyens proviennent des :

* **les fonds propres** : se sont généralement des apports personnels du créateur.

* **les fonds de l'entreprise** : se sont généralement des ressources que le créateur cherche soit au près des banques soit au niveau du marché financier.

Le marché : deux voies s'ouvrent au créateur de l'entreprise :

- A partir d'un produit déjà existant et essaye d'améliorer ses qualités de présentation.
- Créer un nouveau produit.



3° Les caractéristiques de l'entreprises

Trois facteurs essentiels caractérisent l'entreprise :

- **L'exercice d'une activité** : Toute entreprise doit exercer une activité sur le marché (industriel, commercial, présentation de service).
- La création d'un profit : le profit constitue la condition nécessaire pour la continuité de l'entreprise.
- L'existence des moyens : toute entreprise doit réunir ses moyens humains et matériels pour l'exercice de son activité.

TOUTE ENTREPRISE EST DONC :

- ❖ Une cellule sociale : elle rassemble des hommes et organise leur travail.
- ❖ Une unité de production de biens et de services destinés à la vente.
- ❖ Une unité de répartition de revenus (des richesses).

4° l'entreprise comme un système :

- ❖ L'entreprise est un système finalisé : affecté d'un ou plusieurs objectifs précis.
- ❖ L'entreprise est un système ouvert sur son environnement, celui-ci a des incidences sur le comportement de l'entreprise mais l'entreprise influence aussi son environnement.

Quels sont les moyens de l'entreprise ?

Le travail :

Le travail est reparti au sein de l'entreprise dans le but d'une rationalisation et d'une rentabilité meilleure, l'organisation qui en découle peut être représentée dans un schéma appelé organigramme.

Le travail peut être manuel ou intellectuel, salarié ou non salarié, qualifié ou non qualifié exige une formation. Il comporte le travail des savants. Des chercheurs, des ingénieurs, d'une personne de direction et des ouvriers spécialisés.

Le capital :

D'un point de vue financier les capitaux engagés dans l'affaire sont uniquement constitués par la facture de l'entrepreneur .Il sont donc entièrement soumis à sa capacité.

Le capital fixe : il comporte 2 parties différentes :

Le capitale fixe : il s'agit de l'ensemble des équipements de l'entreprise de la branche , il comporte les bâtiments , les machines , le matériel de transport , le mobilier bureau, matériel informatique , outillage nécessaire à la production , le capital est qualifié fixe car il est relativement permanent .

Le capital circulant : comporte les sommes monétaires consacrés à l'achat des matières premières et le payement des salaires.

La banque :

L'activité de la banque consiste à collecter le fond qui est mobilisé sous des formes variables (par l'octroi d'un prêt par exemple), et permet le financement de l'activité économique.

L'information : l'information est brute, c'est un élément de connaissance. Informer est l'activité qui consiste à communiquer ; à transmettre à autrui cet élément de connaissance.

L'environnement économique de l'entreprise

Une étude économique peut-être micro-économique ou macro-économique

Qu'est ce que l'entreprise ?

C'est une unité non –juridique de production, dotée de la personnalité morale, c'est-à-dire apte, à faire opération de commerce ; acheter, vendre, emprunter, prêter ...et dotée, des ressources humaines, matérielles, et financières dans le but d'exercer une activité économique d'une façon stable et structurée.

❖ **L'analyse micro- économique :**

Elle s'intéresse à ce qui est élémentaire ; telle que les entreprises, les produits, les revenus, un client, un consommateur...etc. ainsi que le fonctionnement de ces unités élémentaires. Cette analyse peut être concrète ou abstraite ; ce qui veut dire qu'elle peut se réaliser à une situation réelle concrète, comme elle peut se faire à un schéma théorique.

❖ **L'analyse macro-économique :**

C'est une catégorie d'analyse qui ne s'intéresse qu'aux ensembles c'est-à-dire au niveau national et non pas individuel ; il convient de préciser que l'intervention de l'état peut être effectuée dans une optique micro ou macro économique.Exemple : l'étude des prix , prix de légumes , fruits ,etc. Autrement dit, le mécanisme macro-économique.

On peut observer aussi des analyses intermédiaires entre le niveau macro et micro éco, ex : les études semi-globales telle que le revenue des salaires et les bourses des étudiants.

Les administrations : elles comprennent :

- ❖ L'état
- ❖ Les collectivités locales (régions, département, communes...).
- ❖ Les organismes dotés de la personnalité juridique et d'une comptabilité propres, produisant des services non marchands, financiers par l'état (université, CNRS...) ou par des collectivités locales (chambres d'agriculture, société d'aménagement foncier et des établissements ruraux...)
- ❖ Les régimes d'assurances sociales, les hôpitaux et œuvres sociales.

Les agents économiques : sont les différents intervenants dans la vie économique comme les ménages, les entreprises, les administrations, les institutions financières...

LES FONCTIONS DE L'ENTREPRISE

INTRODUCTION :

Pendant plusieurs siècles les formes de l'organisation ont été stables, mais à l'arrivée de la révolution industrielle, les méthodes de gestion des entreprises ont connu un grand progrès.

L'organisation peut être définie comme un art visant à l'application raisonnée de connaissances traduites en règles pratiques pour conjuguer ou harmoniser des éléments.

C'est grâce à l'école classique que la littérature consacrée à l'entreprise a apparu et ses fondateurs sont : TAYLOR, FORD, FAYOL, EAGRARFFORF.

I) LES FONDATEURS DE L'ORGANISME DU TRAVAIL ET LEURS PRINCIPALES DOCTRINES :

- **FREDRICK TAYLOR** : Ingénieur économiste américain, mort en 1915, il est le promoteur d'une **organisation scientifique du travail** basée notamment sur les contrôles d'exécution.

✿ **Le taylorisme** : repose sur une double division du travail :

- o **Division verticale** : c'est le principe de la séparation entre conception et exécution (c'est au bureau de penser et aux ateliers de fabriquer).
- o **Division horizontale** : c'est le principe de parcellisation des tâches, soit un ouvrier affecté à chaque opération élémentaire que l'on sera parvenu à isoler.

- **HENRI FORD** : fils d'un fermier irlandais immigré, il est un modèle pour ceux qui croient au « rêve américain ». Il invente son 1^{er} moteur à combinaison en 1887, sa 1^{ère} automobile en 1892. Il met en œuvre la construction série, conçoit la standardisation, adapte les méthodes de l'ingénieur Taylor, et il invente le travail à la chaîne en 1913.

✿ **Le fordisme** : est une extension du Taylorisme qui s'intéresse aux systèmes des machines plutôt qu'à une chaîne humaine qui permet aux entreprises la production en grande série.

- **HENRI FAYOL** : (1841 - 1925) un ingénieur français, son travail principal était administration industrielle et générale, 1916 il appartient à l'école classique de la théorie de gestion.

II- LES PRINCIPALES FONCTIONS DE L'ENTREPRISE :

1-Définition de fonction :

C'est un ensemble d'activités de même nature, exercées indépendamment de la dimension, et un regroupement homogène de point de vue de leurs finalités et leurs objets.

2-Définition de service :

Il est constitué par un groupe de personnes disposant de moyens matériels et exerçant des tâches bien définies sous l'autorité d'un responsable.

3- Les différents types de fonctions :

D'après Fayol, l'entreprise s'organise autour de six fonctions principales :

- **La fonction administrative :** c'est le cerveau de l'entreprise c'est-à-dire la fonction qui va établir le programme générale d'action, le but à atteindre et le moyen pour y parvenir. L'activité des services administratifs dans une entreprise ne participe pas directement à la production, mais ses services sont indispensables à sa bonne réalisation. Cette fonction a pour but : Prévoir, Organiser, Commander, Coordonner, Contrôler.

☛ **Prévoir :** regarder l'avenir et dresser le programme générale d'action (fixer des objectifs)

☛ **Organiser :** Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre l'objectif.

☛ **Commander :** donner les directives, recruter et former le personnel et constituer le corps social (pour la réalisation de l'objectif).

☛ **Coordonner :** relier, unir, harmoniser dans tous les efforts.

☛ **Contrôler :** vérifier à ce que tous se passent conformément aux règles. Le contrôle nécessite la mise en place du budget, tableau de bord, compte rendu ...

- **La fonction financière :** elle a pour tâche de procurer à l'entreprise les fonds nécessaires pour assurer sa croissance et pour financer son exploitation, avec le maximum de sécurité et au coût minimum.

- **La fonction comptable :** ses tâches sont : l'enregistrement des mouvements du patrimoine de l'entreprise, l'inventaire comptable, l'établissement des états de synthèse, le calcul des prix de vente,...

- **La fonction technique :** elle règle les conditions de la fabrication industrielle. Elle est chargée de :

☛ **Préparer le travail :** il s'agit de planifier la production en évaluant les besoins en facteurs de production, en élaborant le processus de production.

☛ **L'exécution du travail :** c'est la production proprement dite, c'est la mise en œuvre des moyens nécessaires pour produire.

☛ **Contrôler :** il s'agit du contrôle portant sur les fabrications réalisées, mais aussi sur les conditions de la

production afin d'assurer de leur conformité ou non-conformité avec les prévisions (contrôle quantitatif et qualitatif).

☛ **L'entretien** : c'est la maintenance et la sécurité des machines (entretien préventif et curatif).

➤ **La fonction commerciale** : Relie l'entreprise avec l'extérieur (clients et fournisseurs) pour l'obtention de la matière première et aussi pour vendre son produit. elle a le rôle de :

☛ Prévoir les ventes (**étude de production et étude de marché**).

☛ Les provocateurs (la publicité, promotion).

☛ Les exécuteurs (service de vente) accomplissent et réalisent la vente.

☛ Les suivies : (service après vente).

➤ **La fonction de sécurité** : elle a pour objet la protection des personnes et des biens contre les sources de perturbations ou d'accident.

III-LES QUATRE FONCTIONS DE BORIS EAGRARFFORF :

D'après EAGRARFFORF l'entreprise s'organise autour de quatre fonctions principales qui sont :

➤ **La fonction de direction** : elle a pour rôle : s'informer, décider, faire comprendre, vouloir, et contrôler.

➤ **La fonction de distinction** : elle a pour rôle : recherche et étude commerciales, vente et après vente, administration des ventes et publicité et promotion.

➤ **La fonction de production** : elle a pour but de : études des méthodes, gestion de la production et la fabrication, et contrôle de qualité.

➤ **La fonction de logistique** : elle nécessite : l'approvisionnement, équipement, maintenance, gestion personnel, financement, et comptabilité.

CONCLUSION :

Les fonctions qui existent, doivent de toute façon être assurées, pour que l'entreprise puisse jouer son rôle et réaliser ses objectifs.

LES SIX FONCTIONS D'HENRI FAYOL.

FONCTIONS	ROLES	ACTIVITES
Fonction Administrative.	Administrer.	Prévoir, Organiser, Commander, Coordonner, Contrôler.
Fonction Financière.	Financer.	Recherche et gestion des capitaux.
Fonction Comptable.	Compter.	Comptabilité générale et industrielle.
Fonction Technique.	Produire.	Etudes, Méthodes, Outillage, Fabrication, Contrôle de qualité.
Fonction Commerciale.	Acheter.	Achats ; Gestion de stocks.
	Vendre.	Ventes proprement dites ; Services après- vente.
Fonction de Sécurité	Entretenir les biens et les personnes.	Entretenir et gestion des biens ; services social et gestion du personnel.

LA CLASSIFICATION DE L'ENTREPRISE

I CRITERE ECONOMIQUE :

L'entreprise se différencie selon son importance économique qui découle d'une part de sa taille, du secteur de production auquel elle appartient.

Cette classification peut se concevoir selon :

- Le secteur d'activité.
- Le type d'opération accomplie.
- La branche d'activité.

A- LE SECTEUR D'ACTIVITE

L'activité économique est répartie en trois secteurs d'activité :

1) Secteur primaire : formé par les entreprises utilisant à titre principale un facteur naturel, il englobe principalement, l'agriculture, l'élevage, la pêche ...etc.

2) Secteur secondaire : il englobe les activités de transformation de la matière, il recouvre donc l'ensemble de l'industrie.

3) Secteur tertiaire : sa composition est très hétérogène, car il rassemble tout ce qui n'appartient pas aux deux secteurs, c'est-à-dire ; des entreprises très variées :

Exemple : les activités de distribution :

- o Le transport.
- o Les loisirs.
- o Le crédit.
- o Les assurances.
- o Etc.

B - LE TYPE D'OPERATION ACCOMPLIE :

Il est également possible de répartir les entreprises en 5 secteurs selon les opérations qu'elles effectuent :

1) Les entreprises agricoles :

Elles réalisent des opérations dans les quelles intervient nécessairement le facteur naturel.

2) Les entreprises industrielles :

Elles réalisent des opérations de transformation de la matière en produit finis ou semi – finis.

3) Les entreprises financières :

Elles réalisent des opérations financières relatives à la création, à la collection, à la transformation et à la distribution des ressources monétaires et des ressources d'épargne.

Elles sont constituées essentiellement des banques et des organismes financiers.

4) Les entreprises commerciales :

Elles réalisent des opérations de distribution des biens, elles se répartissent en trois catégories :

- **a) Commerce intégré :** qui cumule les fonctions du grossiste et les fonctions du détaillant.
- **b) Commerce indépendant :** qui assure seulement soit la fonction du grossiste soit celle du détaillant.
- **c) Commerce associé :** forme de commerce où les entreprises indépendantes se regroupent au sein d'association pour se rendre service.

Exemple : coopérative d'achat.

5) : Les entreprises prestataires de s.o.s (service) :

Elles fournissent deux types de service :

1- à l'égard des autres entreprises : elles rendent des services de production (lorsqu'il s'agit des services vendus à d'autres entreprises).

Exemple : agences publicitaires, société d'études judiciaires.

2- à l'égard du consommateur : elles rendent des services de consommation : loisirs, location, répartition, hôtellerie, restauration etc.

C - LA BRANCHE D'ACTIVITE :

La branche ne regroupe que les entreprises fabricants à titre principal la même catégorie de biens. Les entreprises d'une même branche ont notamment pour point commun :

- L'usage d'une même technique.
- L'utilisation des mêmes matières premières
- Elles sont affectées par les mêmes cycles conjoncturels.

II. CRITERE DIMENSIONNEL

La notion de dimension d'une entreprise n'est pas un concept simple et clair. Il existe un grand nombre d'indicateur de dimension, parmi les quels on cite :

a)- L'effectif du personnel

Il dépend des contraintes de la fonction productive, c'est-à-dire du nombre de salariés de l'entreprise. Il conduit à classer les entreprises en :

- **Petites entreprises** : ayant un effectif compris entre 1 et 10 salariés : elles connaissent rapidement des problèmes lorsqu'elles surviennent des difficultés économiques.
- **Moyennes entreprises** : qui ont un effectif de 10 à 500 salariés, elles possèdent un caractère essentiellement familial.
- **Grandes entreprises** : ayant un effectif supérieur à 500 salariés, ce sont des entreprises industrielles, elles relèvent des caractéristiques communes et réalisent une production de masse.

b)- Le chiffre d'affaire (C.A.) : C'est le montant des ventes réalisées au cours d'une année, ce critère est très employé par exemple dans la presse économique et financière, il fournit une idée sur l'importance des transactions de l'entreprise avec ses clients et de mesurer la part de la société par comparaison avec ses concurrents.

c)- La valeur ajoutée : C'est un indicateur pertinent de l'efficacité économique de l'entreprise : elle permet de mesurer véritablement de la contribution réelle de l'unité productrice à la création des richesses.

Pour calculer la valeur ajoutée, on doit déduire de la production réalisée les consommateurs intermédiaires, c'est-à-dire les produits semi-finis, les services marchands tels est le cas du paiement d'agences de publicité ou de marketing.

$$\text{V.A} = \text{production réalisée} - \text{consommation intermédiaire}$$

d)- Le capital : Le capital recouvre deux concepts se rapportant pour une large part à même objet, mais considéré deux points différents :

Au point de vue de la production : le capital correspond à l'ensemble des biens destinés à produire d'autres biens et services ; c'est un facteur de production qui est appelé aussi comme capital technique.

Au point de vue de la production : le capital est un ensemble de ressources hétérogènes dont l'emploi permet d'obtenir, de période, un revenu.

Le capital technique est un ensemble de biens indirects (intermédiaires) qui permettent l'élaboration de biens directs (finis). Les biens hétérogènes qui permettent de distinguer entre deux formes de capitaux.

- **Les capitaux fixes :** ce sont des biens servant à plusieurs actes de production sans subir des transformations autres que l'usure ou vieillissement prématuré (obsolescence), et aussi des bâtiments, des installations fixes, des équipements productifs, du matériel, du transport.
- **Les capitaux circulants :** sont constitués par des biens qui sont détruits ou profondément transformés au cours d'un processus productif (matières énergétiques...)

e) Le bénéfice : C'est le résultat de l'entreprise ; il traduit sa performance, mais il dépend de l'application des règles fiscales et comptables. Ce profit gagné correspond à des innovations nouvelles ou à l'augmentation de la dimension de la firme.

f) La taille : La répartition selon la taille fait apparaître trois grandes catégories :

- * Les petites entreprises
- * Les moyennes entreprises
- * Les grandes entreprises

III. CRITERE JURIDIQUE

On distingue :

- * Les entreprises privées
- * Les entreprises coopératives
- * Les entreprises sociétaires
- * Les entreprises publiques

A- LES ENTREPRISE PRIVEES

Elles appartiennent à des particuliers et peuvent être subdivisées en :

1)- L'entreprise individuelle : Elle se caractérise par le fait que sa constitution ne rompt pas l'unité du patrimoine de l'entreprise ; le patrimoine qui reste en totalité la garantie des créanciers. D'autre part l'entrepreneur, en apportant seul le capital nécessaire au fonctionnement de l'entreprise, est souvent le seul à profiter des bénéfices, et à supporter les pertes qui résultent de son exploitation.

L'entreprise individuelle se rencontre sous formes essentielles :

a)- L'entreprise artisanale : Une entreprise dans la quelle l'artisan exerce pour son propre compte un métier manuel, assure la direction et participe personnellement à l'exécution du travail.

b)- L'entreprise commerciale ou prestataire de service : Entreprise qui exerce l'activité de commerce c'est-à-dire l'achat des biens en vue de la revente.

c)- L'entreprise agricole : Une entreprise individuelle (exerce une activité naturelle)

2)- Les entreprises sociétaires :

C'est une personne morale permettant à deux ou plusieurs associés de regrouper leurs apports de bien ou de travail ou les deux à la fois. Dans ce cas les associés assument le risque ou une partie seulement (encas de perte).

On distingue deux grandes catégories de sociétés :

- Les sociétés de personnes : Les sociétés collectent des capitaux provenant d'un patrimoine familial ou de plusieurs individus qui se connaissent, elles se caractérisent par l'importance du facteur personnel c'est-à-dire l'élément important dans la société assume la responsabilité des associés, on distingue :

- **La société non collective (S.N.C)** (Minimum 2 associés)

Dans la SNC, la responsabilité est illimitée c'est-à-dire les associés sont solidairement responsables vis-à-vis des tiers des engagements, donc si jamais une faillite et qu'après liquidation, les éléments vendus n'ont pas suffi à régler les dettes de la société, on pourra saisir les biens personnels des associés.

D'autres part, on trouve qu'aucun associé ne peut céder sa place dans la société (par cession des apports sans l'accord de tous les autres associés).

- **La société en commandités simple (S.C.S)**

C'est la société qui comprend deux catégories d'associés :

- **Commandites** : sont les principaux responsables de la gestion de la société, ils ont une responsabilité illimitée.
- **Commanditaires** : sont les principaux bailleurs de fond (apporteurs de fonds) et qui ne participent pas à la gestion de la société puisqu'ils n'ont pas la qualité des commerçants.

3)- Les sociétés de capitaux

On distingue :

- **Les sociétés anonymes** : Dans lesquelles tous les actionnaires sont responsables au prorata de leurs parts d'actions dans le capital (selon leur part) c'est une société formée par un minimum de 5 personnes.
- **La société en commandite par action** : se distingue de la S A du fait qu'elle comprend à côté des actionnaires à responsabilités limitées des commandites solidement est indéfiniment responsable des dettes de la société.
- **Les S.A.R.L** : De types intermédiaires entre les sociétés de capitaux et les sociétés de personnes c'est-à-dire qu'elles cumulent pour les associées, les avantages des deux formules précédentes.

4)- Les entreprises coopératives

L'entreprise coopérative peut se définir comme une association de personnes qui se propose d'assurer essentiellement à ses membres le meilleur service au plus bas prix. Son but n'est pas la recherche d'un profit maximum mais elle est tenue d'assurer sa rentabilité pour survivre.

- **Coopérative de production** : crée pour produire en commun (ex : coopérative agricole)
- **Coopérative de consommation** : crée pour bénéficier des avantages des achats groupés.

B- LES ENTREPRISES PUBLIQUES

C'est une entreprise dans laquelle, tout ou une partie du capital et du pouvoir de décision appartient à une collectivité publique (état) et dont le mobile d'action est la recherche de l'intérêt globale est non pas recherche d'un profit individuel.

- **Les régis** : gérées par les fonctionnaires d'état qui monopolisent le pouvoir (Tabacs, gaz...)

- **Les offices** : caractérisés par une autonomie financière et administrative c'est-à-dire gèrent ses propres ressources d'après les méthodes couramment appliquées dans le commerce et l'industrie (ex : ONE Office National d'Electricité).
- **Les sociétés nationalisés** : Ce sont des sociétés appartenant à des étrangers et qui sont transférées à l'état, le but est la recherche de l'intérêt général.

C- LES ENTREPRISES SEMI-PUBLIQUES : Ce sont des entreprises dont le capital est constitué d'une partie publique et une partie privée elles se caractérisent par :

- Capital partagé entre l'état et le secteur privé
- Gestion assurée par un conseil d'administration
- Leur but est lucratif

1)- Les concessions : Les concessions du service public résultent de contrats par les quels la puissance publique délègue à une entreprise privée le droit de gérer un service public suivant des modalités fixées par un « cahier de charges » qui indique les conditions exigées dans l'exécution des services, les modes de fixation des prix de vente, les redevances à payer par le concessionnaire.

Ce système est moins lourd que les formes précédentes de gestion et il s'adapte à la nécessité de la vie économique, en contrepartie, il crée un monopole en faveur d'une entreprise privée.

2)- Les entreprises d'économie mixtes

Ce sont des sociétés anonymes de droit privé dont lesquelles la puissance publique (état ; collectivité publiques), détient une part du capital à côté des associés privés.

Elles permettent des combinaisons très diverses s'échelonnant entre 2 types opposés d'organisation juridique des sociétés :

- L'entreprise capitaliste où l'influence privée règne seule.
- Le capitalisme d'état où la seule influence est celle de l'état.

Dans l'entreprise d'économie mixte, les intérêts privées et publics se trouvent confrontés sous le contrôle conjugué des représentants.

LES STRUCTURES

I – Introduction

La structure est l'armature de l'organisation de l'entreprise, elle permet de décrire la manière dont les tâches sont réparties, la façon dont le pouvoir est exercé et les relations entre les différents éléments du système.

Cette structure représentée par un organigramme qui fait apparaître :

- la répartition des tâches entre les services
- les liens existant entre les services
- le niveau de décision.

Définition d'un organigramme : c'est une présentation graphique de la structure interne de l'entreprise, et permet de se rendre compte des différentes liaisons pouvant exister entre les services.

II – les différents types de structures

1) **Structure hiérarchique ou linéaire :** cette structure repose sur le principe de :

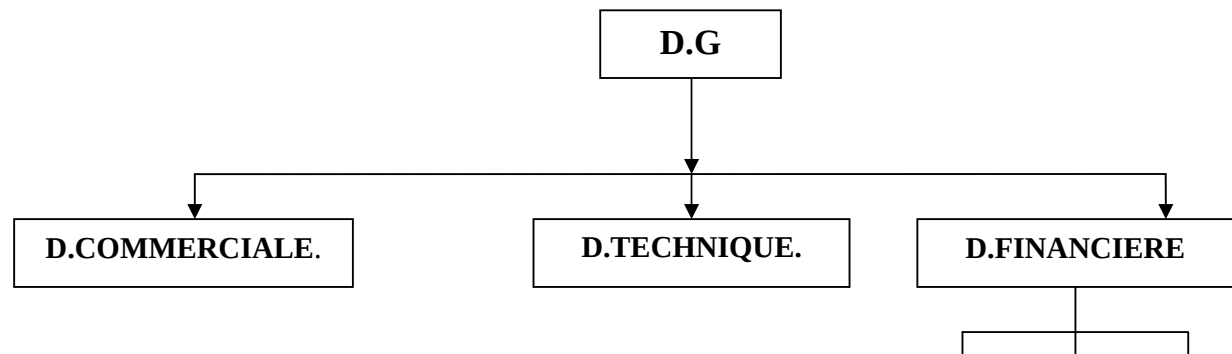
- **l'unité de commandement :**
 - ✧ Chaque élément du système ou du sous système relève d'un seul supérieur hiérarchique et ainsi de suite
 - ✧ La ligne d'autorité doit être directe entre le supérieur et le subordonné.
- **La délégation de l'autorité :**
 - ✧ On délègue uniquement l'autorité, mais le supérieur reste responsable des résultats des décisions prises par le subordonné.
- **La délégation du pouvoir :** le principe de la responsabilité absolue :
 - ✧ Le subordonné doit accomplir les tâches qui lui sont confiées et d'expliquer les résultats satisfaisantes.
 - ✧ Le supérieur ne doit pas intervenir dans les tâches qui relèvent du subordonné

Avantages :

- Claire et simple.
 - L'autorité et la compétence sont définies.
 - Absence de contradiction dans les ordres.
- (Le subordonné exécute l'ordre sans discussion).

Inconvénients :

- Lenteur de communication, possibilité de déformation de l'information.
- Manque de coordination (chaque société risque de poursuivre des objectifs particuliers contradictoires.)
- Absence des spécialistes fonctionnelles. (chefs doivent avoir plusieurs compétences).

Organigramme :



ISTA.ma
Un portail au service
de la formation professionnelle

Le Portail <http://www.ista.ma>

Que vous soyez étudiants, stagiaires, professionnels de terrain, formateurs, ou que vous soyez tout simplement intéressé(e) par les questions relatives aux formations professionnelles, aux métiers, <http://www.ista.ma> vous propose un contenu mis à jour en permanence et richement illustré avec un suivi quotidien de l'actualité, et une variété de ressources documentaires, de supports de formation, et de documents en ligne (supports de cours, mémoires, exposés, rapports de stage ...) .

Le site propose aussi une multitude de conseils et des renseignements très utiles sur tout ce qui concerne la recherche d'un emploi ou d'un stage : offres d'emploi, offres de stage, comment rédiger sa lettre de motivation, comment faire son CV, comment se préparer à l'entretien d'embauche, etc.

Les forums <http://forum.ista.ma> sont mis à votre disposition, pour faire part de vos expériences, réagir à l'actualité, poser des questionnements, susciter des réponses. N'hésitez pas à interagir avec tout ceci et à apporter votre pierre à l'édifice.

Notre Concept

Le portail <http://www.ista.ma> est basé sur un concept de gratuité intégrale du contenu & un modèle collaboratif qui favorise la culture d'échange et le sens du partage entre les membres de la communauté ista.

Notre Mission

Diffusion du savoir & capitalisation des expériences.

Notre Devise

Partageons notre savoir

Notre Ambition

Devenir la plate-forme leader dans le domaine de la Formation Professionnelle.

Notre Défi

Convaincre de plus en plus de personnes pour rejoindre notre communauté et accepter de partager leur savoir avec les autres membres.

Web Project Manager

- Badr FERRASSI : <http://www.ferrassi.com>

- contactez : admin@ista.ma